



Paris, le 29 mars 2010

Le corps des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts (IPEF) a été institué par décret du 10 septembre 2009, dans l'objectif de créer un corps interministériel de cadres supérieurs appelé en particulier à participer activement aux chantiers issus du Grenelle de l'Environnement. Il regroupe les anciens Ingénieurs du Génie Rural, des Eaux et des Forêts gérés par le ministère en charge de l'Agriculture (MAAP) et les Ingénieurs des Ponts et Chaussées gérés par le ministère en charge du Développement Durable (MEEDDM).

L'un des objectifs poursuivis par cette fusion était de continuer à décloisonner les cultures déjà en partie communes de ces deux corps afin de réaliser une hybridation bénéfique à l'État dans le contexte actuel de Révision Générale des Politiques Publiques.

Pour tous les IPEF, la création du nouveau corps devait signifier (au-delà de l'élargissement des possibilités d'affectation au sein de l'État au titre de carrières dynamiques et diversifiées) une facilité accrue d'affectation dans l'un et l'autre de ces deux ministères. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer a également souligné à de nombreuses reprises qu'une des richesses majeures de ce ministère et des directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement réside dans la diversité des cultures professionnelles qui s'y côtoient. Par ailleurs et de manière tout à fait cohérente, le développement des mobilités au sein de la fonction publique a été affirmé comme une priorité gouvernementale. S'agissant de cadres techniques supérieurs, cela corroborait les conclusions du rapport FOLZ CANEPA sur l'intérêt pour l'Etat de conserver et de mieux gérer un tel gisement de compétences.

Monsieur François FILLON
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Association des ingénieurs des ponts et chaussées
18 rue de Varenne, 75007 Paris
T° 01 53 63 32 80, Fax 01 42 84 11 75
aipc@ponts.org, <http://aipc.ponts.org>

Syndicat national des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts
19 avenue du Maine, 75732 Paris Cedex 15
T° 01 45 49 89 88, Fax : 01 45 44 84 56
permanence@snigref.fr, <http://www.snigref.fr>

La Commission Administrative Paritaire des IPEF du 22 février dernier a malheureusement infirmé ces intentions, invoquant la rigidité des schémas d'emplois ministériels. Le Président de la CAP a ainsi indiqué à de nombreuses reprises que, malgré des avis favorables des services d'accueil, des IPEF affectés aujourd'hui au MAAP ne pourraient pas être affectés au MEEDDM et cela en Administration Centrale comme en Directions Départementales Interministérielles. Ainsi on aboutit à un paradoxe illustré par le fait que, dans une DDT, un IPEF ne peut pas être affecté sur un poste de la même direction parce qu'un projet de schéma d'emploi et de recrutement ministériel ne permet pas d'accueillir des personnels ne relevant préalablement pas du budget du MEEDDM.

Ce résultat est incompréhensible et en décalage total avec les objectifs de la création du corps des IPEF, avec la création du MEEDDM et avec la volonté gouvernementale de pouvoir disposer des meilleures compétences sur les métiers du Grenelle de l'Environnement.

Nous souhaitons vous alerter sur l'inadéquation de cette situation et vous demandons, au nom de tous les IPEF, de bien vouloir faire examiner, au moins par ces deux ministères, la possibilité de lever les obstacles aux mobilités interministérielles, et ceci dans les deux sens.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.



Thierry DUCLAUX
Président de l'AIPC



Thierry TURLAN
Président du SNIGREF

Copie :

Monsieur Jean-Louis BORLOO,
Ministre d'Etat, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75700 Paris

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Monsieur Eric WOERTH
Ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique
127 rue de Grenelle
75007 Paris

Monsieur François BAROIN
Ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat
139 rue de Bercy
75012 Paris